



## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2017

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

\*\*\*\*\*

N° 54.2017

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil municipal : 29  
 En exercice : 29  
 Qui ont pris part à la délibération : 25 Pour : 25 Contre : 0

*Date de la convocation : 7 juin 2017*

L'an deux mille dix sept et le quatorze juin à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

**Présents :** MM. ANDRE. BOISSET. MONTAGNER. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. PEGOURIE. RICAUD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. LABORDE. PONS. MM. THOMAS. IGOUNET. Mmes ALEXANDRE. DENES. FOISSAC. VERNIER.

**Pouvoir :** M. VALMY à Mme PONS.

**Absents excusés :** MM. POUVILLON. VALMY. Mmes FABREGAS. ESTAUN. OVADIA.

**Secrétaire de séance :** M. MANERO.

**Objet de la délibération : AMENAGEMENT DES FUTURS ATELIERS MUNICIPAUX – AVENANTS AUX DIFFERENTS MARCHES**

**Exposé :**

Par délibérations n°147.2016 du 14 décembre 2016, n°10.2017 du 17 janvier 2017 et par décision n°2.2017 du 13 janvier 2017, le Conseil municipal autorisait le Maire à signer les marchés de travaux relatifs à l'aménagement des futurs ateliers municipaux de la commune.

Par ordre de service, le démarrage des travaux a été fixé au 24 février 2017 avec une fin du délai d'exécution global prévue au 24 juin 2017.

Suite aux travaux de désamiantage apparus nécessaires après la réalisation d'un diagnostic initial, interdisant ainsi l'exécution des travaux dans ce secteur pour une durée déterminée par la réglementation, et suite à la modification de mise en œuvre du plancher hourdis dans la zone dédiée aux futurs sanitaires, le délai d'exécution des travaux doit être prolongé avec une nouvelle date de fin d'exécution des travaux fixée au 24 juillet 2017.

**Décision :**

Le Conseil municipal,

Vu le marché n°2016.17 relatif à l'aménagement des futurs ateliers municipaux,

Vu le marché n°2016.24 relatif à la partie Gros œuvre et démolition de l'opération d'aménagement des futurs ateliers municipaux,  
Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

### Décide

**Article 1 :** d'approuver la prolongation des délais d'exécution du marché jusqu'au 24 juillet 2017.

**Article 2 :** d'autoriser le Maire à signer les avenants de prolongation de délai avec les titulaires des lots des marchés 2016.17 et 2016.24.

-

Le Maire,  
Gérard ANDRE

*Document signé électroniquement*

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20170614-14062017\_54-DE  
Reçu le 22/06/2017  
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard  
d'ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,  
OU=DIRECTION GENERALE,O  
U=0002 21310022500019,OU=MAIRIE  
D'AUCAMVILLE,O=MAIRIE  
D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB  
AN,C=FRCommune d'Aucamville – 31140  
22/06/2017



AUCAMVILLE